

RAPPORT DE JANVIER 2016

O. INTRODUCTION

Le présent rapport décrit les différentes violations des droits humains observées au cours du mois de janvier 2016. Il s'articule autour des points principaux suivants:

- Primo, l'analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale qui a prévalu tout au long du mois concerné par le présent rapport. En dehors de cette analyse, nous ne saurions en effet, mieux appréhender l'évolution du respect des droits fondamentaux durant cette période.
- Secundo, les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique seront épinglés en mettant en évidence surtout les auteurs.
- Tertio, les cas de viol et de torture qui, naguère, étaient décelés en tant qu'atteintes à la dignité humaine n'ont pas été épinglés du fait du manque de données parce que les activités de l'APRODH ont été suspendues au cours du mois de Novembre 2015. Il en est de même des conditions carcérales dans les cachots et les prisons.
- Enfin, nous terminerons par une brève conclusion.

1. PLANS SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

1.1. Du point de vue sécuritaire

Dans la Mairie de Bujumbura, la sécurité n'a cessée d'être perturbée surtout dans les quartiers dits contestataires du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ainsi, plusieurs personnes ont été retrouvées mortes à la suite des arrestations arbitraires et des enlèvements commis par des forces de l'ordre. D'autres ont été exécutées sommairement par les mêmes forces de l'ordre ou tuées par des personnes armées non identifiées.

1. En commune Gihanga, en date du 19 Janvier 2016, sur la RN/5, à la 4^{ème} transversale, un camion de marque Mitsubishi de type Fuso est tombé dans une embuscade. En effet, un groupe de personnes en tenue militaire, muni des fusils Kalachnikov a enlevé trois passagers qui étaient à bord de ce véhicule. Quelques jours après, ces ravisseurs ont exigé des rançons aux familles des victimes.

2. Dans la province de Bujumbura-Rural, des corps sans vie ont été retrouvés surtout dans la commune de Mutimbuzi. De même, des assassinats ciblés ont été opérés par des personnes armées non identifiées dans la commune Kanyosha. Tout cela, a alimenté l'insécurité tout au long du mois. De plus, les jeunes de la commune Mugongo – Manga ont vécu le mois dans la peur panique à cause des

intimidations d'un commandant (Major GAHOMERA Marius alias GAKORYO) du camp militaire de Mujejuru; d'où certains préfèrent quitter la commune pour vivre dans la clandestinité.

3. La province Bururi a connu une perturbation incessante de la sécurité tout au long du mois. En effet, celle-ci a été perturbée par des hommes armés surtout en commune Mugamba. Comme réaction, la police et le SNR ont régulièrement procédé à des fouilles perquisitions dans différentes zones de cette commune; faisant des arrestations de plusieurs personnes surtout des jeunes alors qu'ils n'avaient rien trouvé comme arme. C'est le cas des arrestations qui ont eu lieu le 6 Janvier 2016 pendant lesquelles plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées sur les collines Kariba et Zingati de la zone Vyuya en commune Mugamba. Parmi ces personnes arrêtées figurait une femme veuve du nom de Nibaruta. La police disait avoir trouvé une tenue policière dans la maison de cette veuve. Le même scénario s'était passée, quelques jours avant, en commune Matana où des dizaines de personnes surtout dans jeunes avaient été arrêtées sur les collines Bitezi et Butwe. Toutes les personnes arrêtées dans les deux communes ont été accusées de participation dans des groupes armés ou d'héberger ces groupes.

4. Dans la matinée du 25 Janvier 2016, des affrontements ont opposés les forces de l'ordre et les groupes armés en commune Mugamba dans les zones Nyagasasa et Kivumu, ainsi qu'à la limite des communes Mugamba et Mukike. En effet, les militaires avaient appris l'existence de 5 lieux de cantonnement des rebelles dans les forêts des endroits ci-hauts indiqués et sont allés les déloger. Les combats ont commencé aux environs de 3h du matin et sont terminés aux environs de 9h du matin. Le bilan de ces affrontements a été de 2 rebelles tués selon le gouverneur de la province Bururi qui s'exprimait sur les antennes de la RTNB. Après les combats, la police est passée pour arrêter les jeunes des zones Nyagasasa et Kivumu, et beaucoup de jeunes ont préférés fuir, abandonnant leurs écoles. Une dizaine des jeunes ont été arrêtés et conduits dans un endroit jusqu'ici inconnu.

5. En province Rutana, les Imbonerakure font des patrouilles nocturnes avec des machettes et gourdins, accompagnés et protégés par la police, jusque même à aller surveiller la frontière Rutana avec la Tanzanie surtout au niveau de la commune Giharo.

Ainsi, des arrestations en cascade se sont observées : Munga Musafiri, originaire de Katanga en RDC (19 ans) a été arrêté sur la colline de Rongerero en commune et province Rutana sans aucune pièce d'identité; Minani Pascal, originaire de la commune Mishiha en province de Cankuzo (22 ans) a été arrêté le 7 Janvier 2016 sur la colline de Gihofi en commune de Bukemba et soupçonné d'appartenir aux groupes armés.

6. Des passages des groupes armés sont signalés dans différentes localités de la province de Rumonge, ce qui inquiète la population de cette province. Après l'attaque d'un groupe armé en commune de Mugamba dans la nuit du 31 Janvier, il s'observe une peur panique surtout dans les zones de Maramya en commune de Burambi et de Ruteme en commune de Bugarama, les deux zones qui font frontière avec la commune de Mugamba. La police opère des arrestations des présumés rebelles ou présumés collaborateurs de ce groupe armés et la population est inquiète.

Signalons que le Gouverneur de la province Rumonge, dans une réunion de sécurité tenue fin Janvier à Rumonge, il a fait appel à la population de ces deux zones de se désolidariser avec les groupes de malfaiteurs où il a indiqué que certains jeunes ont rejoint les groupes armés. D'autres observateurs indiquent que des arrestations sont souvent opérées dans ces deux zones qui à un certain moment, ont hébergé des manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

1.2. Du point de vue politique

Le côté politique a été dominé par « le dialogue inter burundais ». En effet, le 19 Janvier 2016, la CNDI a procédé au lancement du dialogue inter burundais sous le thème « Quel est le remède pour une véritable démocratie ? ». Les travaux ont eu lieu au Lycée Kanyinya en province Kirundo.

Les positions ont été, on ne peut plus radicales à telle enseigne que certains analystes ont pensé qu'ils avaient été préparés à l'avance. Ils ont notamment proposé l'amendement de la constitution pour retourner au régime monarchique, le recensement ethnique, de ne plus débattre du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza, de ne pas dialoguer avec l'opposition se trouvant à l'étranger qui serait constituée de rebelles, Ces dialogues se sont poursuivis dans d'autres provinces du pays.



Les photos des participants dans les pourparlers interburundais tenus au Lycée Kanyinya en province Kirundo

1.3. Du point de vue judiciaire

Dans le domaine judiciaire, l'accélération du jugement des présumés putschistes du 13 Mai 2015 a été prédominante.

En date du 11/1/2016, les détenus de la prison de Muramvya arrêtés le 12/12/2015 en mairie de Bujumbura après les attaques de 3 camps militaires de la mairie de Bujumbura, ont comparu devant le Tribunal de Grande Instance de la mairie de Bujumbura.

1. Le 15 Janvier 2016, le jugement du dossier RMPG 697, RPS 87 des présumés putschistes a été rendu. Dans son arrêt,

- 4 détenus ont été condamnés à une servitude pénale à perpétuité. Il s'agit du Général Major NDAYIRUKIYE Cyrille, du Général de Brigade NIYUNGEKO Juvénal, du commissaire de police principal NIMENYA Herménegilde et du commissaire de police principal NDABANEZE Zénon.
- 9 ont été condamnés à 30 ans de SPP et 10 ans d'inéligibilité aux fonctions publiques à savoir : le Colonel MIKOKORO Sylvestre, le Major KAZUNGU Michel, le Major NTAHOMVUKIYE Eric, NZOKIRA Aloys, le Major NKURUNZIZA Prosper, le Capitaine NSABIYUMVA Elihud, le Capitaine BARIMBEREYIMANA Barnabé, le Major NDUWAYO Rénovât et le Major BAPHUMUKEKO Salvator.
- Le troisième groupe de 8 personnes ont été condamnées à 5 ans de servitude pénale principale : KATAGARUKA Richard (militaire), NDAYISHIMIYE Melchior (militaire), BARAGONDOZWA Dieudonné (APC), BIZIMANA Pierre (APC), ININHAZWE Richard (APC), BARANKORANIYE Jean Claude (APC), NDAYIHEREJE Lin (Caporal-Chef), NZEYIMANA Joseph (APC)
- Les 7 autres ont été acquittés à savoir : NGOWENUBUSA Prime (Général de Brigade), DARADANGWA Jean Bosco (Docteur, retraité militaire), NTAHOMEREYE Nicaise (Major), HAGABIMANA Richard (OPC1), FURUGUTA Pascal (Capitaine), NGABIRANO Déo (Caporal Chef) et NIMPAGARITSE Léonidas (APC).

L'action civile a été réservée.

2. Le Tribunal de Grande Instance de Muyinga a condamné, en date du 19 Janvier 2016, OPP2 Michel NURWEZE alias Rwembe à 15 ans d'emprisonnement. En plus, il devait payer à Samuel NDUWIMANA, sa victime, des dommages et intérêts de 5.000.000 FBU. S'il ne s'acquitte pas de ce montant, il subira une peine de contrainte par corps de 25 ans. Notons que, durant tout le procès, NURWEZE avait nié toutes ses accusations, arguant qu'il ne pouvait pas tirer sur son frère d'arme. Rappelons que NURWEZE avait tiré à bout portant sur le policier Samuel NDUWIMANA dans la nuit du 7 au 8 Janvier 2016. Les deux avaient passé de longues heures ensemble autour d'un verre à l'hôtel Benitho au centre urbain de Muyinga. Rappelons que comme antécédents judiciaires, NURWEZE a, dans les années passées été cité dans plusieurs dossiers dont les plus récents sont l'assassinat de Léandre BUKURU (un militant du parti MSD) et la torture de Philibert KIMARARUNGU.

3. Ce mois de janvier, comme les autres mois précédents, a été caractérisé par plusieurs cas d'arrestations arbitraires, d'enlèvements et de disparitions forcées. Voici quelques cas que nous avons pu connaître :

- En province de Cankuzo, MAHENE Gratien, un militaire en congé, a été arrêté en date du 4/1/2016 en commune Kigamba sur la colline Rusagara, par le responsable du Service National de Renseignement (SNR) dans cette province, MUGANDE Nicaise et le représentant communal des Imbonerakure en commune Kigamba, BARUTWANAYO Jean-Marie vers 20h00. Ils l'ont conduit vers la parque nationale de la Ruvubu. Le commissaire provincial de la police a été alerté et les a poursuivis. Il les a retournés au commissariat de la police de Cankuzo. C'est là Gratien est passé la nuit avant que le commissaire ne lui confie au commandant du camp Mutukura. Le 9 janvier 2016, Gratien a été conduit dans son camp d'origine en l'occurrence l'ISCAM. Le concerné et sa famille n'ont jamais été informés du motif de cette arrestation sans mandat.

- En date du 6/1/2016 vers 17h00, le responsable du SNR à Cankuzo, MUGANDE Nicaise, a encore enlevé un motard prénommé Médard. Il l'a conduit dans un cachot se trouvant à son bureau. Il a réussi à fuir quand MUGANDE était dans une autre chambre chercher les outils de torture. Il est resté en cavale.

- Jean-Innocent Manirambona, sous officier du camp Gakumbu a été arrêté le 9 janvier 2016 à son service et conduit à la police militaire. Déogratias NCUTINAMAGARA, militaire du camp militaire de Ngagara, a été arrêté le 11/01/2016 par le Lieutenant - Colonel Darius IKURAKURE, commandant du Camp Génie de Combat de Muzinda. Les motifs de ces arrestations n'ont pas été connus.

- Plus de 100 jeunes gens ont été embarqués par la police, le 13 janvier 2016, après des fouilles et perquisitions que les habitants des quartiers de Cibitoke et Mutakura ont qualifiées d'illégales car, disaient – t – ils, elles ont été effectuées sans mandat et d'une façon ciblée. Ces policiers étaient à la recherche d'armes détenues illégalement, dit – on. Le porte-parole de la police annoncera qu'une saisie a été opérée ; ce que la population de ces quartiers a réfuté, affirmant qu'il s'agit d'un montage pour justifier leurs bavures. La même population a témoigné avoir subi des traitements inhumains: les habitants ont été obligés de se coucher à même le sol durant des heures et des heures et plusieurs personnes ont été tabassées par les policiers.

- BIRIKUNDAVYI Tharcisse a été enlevé en date du 15 janvier 2016 au chef-lieu de la province Muyinga. Des sources sur place ont indiqué que BIRIKUNDAVYI a été emmenée par le responsable provincial du Service National des Renseignements, HATUNGIMANA Péniel et conduit manu militari à

Bujumbura. Etant arrêté sans mandat et après que le Procureur de Muyinga ait refusé de l'auditionner, sa famille n'a cessé de craindre pour sa sécurité.

- En date du 17 janvier 2016, quatorze (14) jeunes gens de la zone Nyakabiga en commune Mukaza (quartier Nyakabiga III, 5^{ème} avenue) ont été arrêtés par la police au cours d'une opération conduite par le commissaire prénommé Léonidas. Ces jeunes sont: Nsanzurwimo Philbert (surnommé Texas), Alain, Nahimana Hamza, Assan, Ciza, J.Paul, Fabrice, Joseph, Innocent, Manasse, Christian alias Kagame, Egide, Cédric et Bonfils. Des témoins ont indiqué que ces jeunes ont tous été directement conduits aux cachots du Service National des Renseignements. Ils étaient accusés de participation aux manifestations contre le troisième mandat du Président Burundais.

Ce mois de Janvier 2016 a été aussi marqué par l'arrestation suivie des traitements inhumains et dégradants des membres de l'opposition accusées d'être de mèche avec les groupes armés arrêtés dans la zone de Kizuka en commune de Rumonge. Un membre du parti Uprona aile dirigée par Nditije Charles, un enseignant en commune de Buyengero vit aujourd'hui en clandestinité après avoir été arrêté par le responsable du service de renseignement à Rumonge qui l'accusait de collaborer avec les groupes armés qui passent dans cette commune. Il serait en cavale et indique être menacé après sa libération et indique craindre pour sa sécurité.

1.4. Du point de vue social

La fabrication et la consommation des boissons prohibées sont à l'origine des querelles au sein de la population. De plus, les conflits fonciers entre les familles sont à la base de pas mal de cas d'assassinats. Le phénomène de concubinage reste une réalité dans beaucoup de ménages et est à la base de la dislocation de beaucoup de ménages.

En mairie de Bujumbura, les marchés des zones Ngagara, Jabe, Musaga, Kanyosha et Kinindo ont été déplacés. Cela a déstabilisé les commerçants ainsi que leurs clients. Cela a fragilisé les commerçants qui se plaignaient déjà de mauvaises conditions de vie.

2. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.1. Présentation générale

Au cours du mois de Janvier 2016, le droit à la vie a été, comme les mois précédents, fortement entamé. Plusieurs personnes surtout les jeunes des quartiers et/ou communes contestataires du troisième mandats de Pierre Nkurunziza y compris les responsables des partis politiques de l'opposition anti – troisième mandats ont été sauvagement tués qui chez eux, qui en cours de routes ou après être arrêtés arbitrairement par des agents de la police nationale ou du service national de renseignement (SNR). La plupart de ces personnes ont été tuées après des actes de tortures dans des cachots clandestins.

Voici quelques cas emblématiques :

1. Dans la matinée du 3 Janvier 2016, William NIMUBONA, Représentant du FNL pro Rwsa en zone Kinama (Commune Ntahangwa) a été retrouvé mort ligoté à la frontière des quartiers Kinama et Carama de la même zone. L'assassin n'a jamais été identifié.



L'image montre le corps sans vie de NIMUBONA William.

1. Dans la matinée du 3 Janvier 2016, NSIMIRIMANA Pascal Trésor alias Lisuba (Coiffeur) en zone Musaga en commune Urbaine de Muha a été tué après son arrestation, par la police. Son corps a été retrouvé à 3^{ème} avenue (vers la prison Mpimba).



Sur la photo, l'image sans vie de NSHIMIRIMANA Pascal Trésor alias Lisuba.

2. En province Makamba, deux corps sans vie ont été retrouvés le 09/01/2016. Il s'agit de MUKONO Alexis et NDIKUMANA Antoine d'après les sources. L'un flottait sur le lac Tanganyika en commune Nyanza-lac. L'autre a été retrouvé dans le ruisseau qui délimite les communes Mabanda et Nyanza - lac appelé communément « Masokwe ».

3. Alfred BARAMBURIYE, cameraman qui couvrait les fêtes à des fins privées, a été exécuté en zone Nyakabiga, quartier Nyakabiga II (10^{ème} avenue) de la commune Mukaza en date du 10 janvier 2016. Des sources sur place ont témoigné que la police arrêté BARAMBURIYE lorsqu'il venait de filmer un mariage. Accusé d'avoir lancé des grenades sur leurs collègues dont 2 ont été retrouvés morts, les policiers lui ont tiré plusieurs balles et il est mort sur le champ.

4. Le même jour du 10 janvier 2016, deux autres personnes ont été abattues par la police en commune urbaine de Muha, zone Musaga en quartier Kinanira. Elles ont été fusillées pendant la fouille perquisition dans ce quartier. Elles n'ont pas été identifiées.

5. Dans la soirée du 10 janvier 2016, une attaque armée perpétrée dans un bar sise à Muyira en province de Bujumbura a coûté la vie à 2 personnes. Alexandre MPAWENIMANA, étudiant de la faculté de droit est l'une des victimes. La même soirée, Ferdinand NIMBONA de la zone Muyira a été assassiné par des hommes armés non identifiés. NIMBONA était conducteur de moto et militant du parti CNDD-FDD. Il rentrait à son domicile au moment où il a été assassiné.

6. Le 12 janvier 2016 vers 18 heures, le bar nommé Watsap de la zone Bwiza en commune Mukaza a été la cible d'une attaque à la grenade. Deux grenades ont été lancées et ont explosé lors de cette attaque. Deux personnes dont un homme et une femme y ont laissé la vie.

7. Dans la matinée du 13 Janvier 2016, trois (3) corps sans vie non identifiés ont été retrouvés en commune urbaine de Mukaza, zone Bwiza, quartier Jabe. Les signes montraient que ces personnes sont mortes fusillées.

8. La même date du 13 Janvier 2016, le Capitaine Idi Omar Saidi BAHENDA et le Brigadier Jean Claude NIYONGABO ont été abattus par les policiers et les militaires en commune Muramvya et plus précisément en zone Ryarusera. Ils sont morts sur le champ. Les deux victimes étaient déserteurs de l'armée burundaise.



Les corps des deux militaires tués.

9. Le nommé Salvator NIYONSABA résidant à Makamba commune Makamba, colline Gitwa a été porté disparu depuis le 14 janvier 2016. D'après sa femme, Salvator a été arrêté par les services de renseignements de Makamba. Depuis lors, on ne connaît rien de sa situation. Son épouse s'est rendue chez l'administrateur de la commune de Makamba pour s'informer de la situation de son époux mais ce dernier lui a dit de laisser les services de renseignements faire leur travail. D'après les sources anonymes, le même service sème la terreur dans la province et personne n'ose dénoncer cela. Salvator reste toujours introuvable et sa famille a peur qu'il ne soit exécuté.

10. Dans la matinée du 18 Janvier 2016, un cadavre d'une personne non identifiée a été retrouvé dans la rivière Muha (côté Kabondo). Le corps du défunt a été évacué par la police.



L'image ci-contre montre le corps du défunt qui se trouvait dans la rivière Muha.

11. En date du 18 Janvier 2016 à 17h 45, trois personnes ont été tuées fusillées par des personnes non identifiées qui roulaient à motos. Ces trois personnes étanchaient leur soif dans un bistrot situé en zone Bwiza à la 6^{ème} avenue n° 89. Il s'agit de : OPP1 DUSABUMUREMYI Anicet alias Maroha, NDIKURIYO Protais (DG au MINEDUC) et le chef de colline Gatete en commune Rumonge.



Les images montrent les trois personnes tuées sur les lieux du massacre.

12. Le 19 Janvier 2016, Damien BIGIRIMANA et Emmanuel NDAYISHIMIYE ont été retrouvés morts dans la localité de Kivoga en commune Mutimbuzi. Les victimes ont été tuées par balles. Les deux amis étaient à Kanyosha (Mairie de Bujumbura) le 17 Janvier 2016 après midi. L'un d'eux attendait un éventuel acheteur de sa parcelle. Aux environs de 17 h, ils sont allés voir la personne intéressée par la parcelle. Mais à partir de 19h, ils n'ont plus répondu aux téléphones comme l'a expliqué l'épouse de

Damien BIGIRIMANA. Le 18 Janvier 2016, la voiture de Damien a été retrouvée dans le Quartier de Kinama. Damien habitait le quartier Jabe et Emmanuel résidait à Buyenzi.



Les images ci – contre montrent les cadavres de Damien BIGIRIMANA et Emmanuel NDAYISHIMIYE jetés dans la brousse à Kivoga après leur assassinat.

13° En date du 20 janvier 2016, un corps sans vie a été retrouvé dans les rives de la rivière de Murembwe en commune de Mugamba tout près de la colline Ruzi de la zone Mwumba. L'identité de la victime n'a pas été connue. Il aurait été ligoté à l'aide d'une corde. Les auteurs de cet assassinat n'ont jamais été connus.

15. Dans la matinée du 21 janvier 2016, un corps d'un homme exécuté les bras attachés dans le dos a été retrouvé dans le quartier Jabe de la zone Bwiza en commune Mukaza et plus précisément sur l'avenue de l'imprimerie. La victime s'appelle Twayibu Manirampa et habitait la zone Buyenzi .

D'après des témoins, il était un agent du Service National des Renseignements.



L'image ci – contre montre le cadavre de Twayibu allongé sur le lieu de son assassinat

15. Trois autres personnes ont été tuées en date du 21 Janvier 2016 dont 3 par la police. Il s'agit d'un jeune homme non identifié tué en zone Cibitoke de la commune Ntakangwa, un chauffeur de voiture tué en zone Nyakabiga près du pont de la rivière Ntakangwa et KUBWIMANA Glovis tuée en

zone cibitoke de la commune Ntakangwa. Tous sont morts fusillés. Le chauffeur était accusé de déplacer les malfaiteurs et Glovis venait de l'école avec son frère qui, lui aussi, a été blessé.



Le corps sans vie de KUBWIMANA Glovis fusillé.

16. Le 24 Janvier 2016, deux personnes non identifiées ont été fusillées par les policiers et les militaires en commune Mugamba sur la colline Muvumu. Elles ont été fusillées lors des affrontements entre un groupe armé et les forces de l'ordre. Elles sont mortes sur le champ.

17. Eric NIJIMBERE de la colline Gerangabo en commune Mutaho a été retrouvé mort le 25/01/2016. Il a été retrouvé sans vie après son enlèvement par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en date du 22 /1/2016. Selon les voisins du défunt, Eric aurait été tué pour des raisons politiques puisqu'il était membre du parti MSD.

18. Dans la nuit du 27 au 28 /1/2016, deux personnes dont un militaire et un civil ont été tués en zone Kanyosha (quartier Nyabugete) de la commune Muha. Elles ont été fusillées par des personnes armées non identifiées.

19. Le 28/01/2015, un corps sans vie a été retrouvé en zone Rohero de la commune Mukaza et plus précisément au centre ville, près ECOBANK. Il a été retrouvé décapité. Les assassins n'ont jamais été identifiés.



La photo montre le corps sans vie retrouvé décapité.

20. Dans la matinée du 30 Janvier 2016, deux personnes ont été retrouvées mortes. Il s'agit de : un jeune homme qui étudiait à l'Institut Pédagogique Appliquée (IPA) et une autre personne non identifiée. La première victime a été retrouvée en zone Musaga de la commune Muha (entre le quartier Gasekebuye et 1ère Avenue, dans un endroit communément appelé « Nyakizu »). La seconde, en zone Rohero, près du Lycée notre dame de Rohero. Celle – ci est morte décapitée.



Ce cadavre a été retrouvé éborgé près du Lycée notre dame de Rohero en commune urbaine de Mukaza.

21. Dans la nuit du 31 Janvier 2016, Laurent KASASUMA a été fusillé en zone Musaga, quartier Gikoto par des personnes armées non identifiées. Il est mort sur le champ. Il était un retraité de l'armée nationale.

2.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

Localité	Nombre total des personnes tuées	Catégorie d'auteurs			
		Militaires	Policiers	Civils	Non identifiés
Bujumbura Mairie	31	-	7	-	24
Bujumbura rural	5	-	-	-	5
Cankuzo	3	-	-	2	1
Gitega	2	-	-	-	2
Bururi	3	2	-	-	1
Makamba	3	-	2	-	1
Muramvya	2	-	2	-	-
Total	49	2	11	2	34

3. DES CAS DE TORTURE

Nombreux cas de torture n'ont pas pu être documentés en raison du non accès aux multiples cachots clandestins où se font les actes de torture.

Voici néanmoins quelques cas identifiés :

❖ En date du 10 Janvier 2016, Avit Nshimirimana, représentant du parti PARENA en province de Rumonge a été arrêté par Kamwenubusa, chef de zone Kizuka qui l'accusait de collaborer avec les groupes armés, d'être en possession des armes à feu dont il fallait montrer leur cache. Il a été conduit par le même chef de zone dans un lieu de détention clandestin en l'occurrence le stade de football du Président de la République du Burundi. Arrivé à cet endroit, il a été reçu par les policiers de l'API qui gardent ce stade et sera tabassé sous les ordres de ce chef de zone. Il a été battu à l'aide d'un fil électrique. Lorsqu'il a été libéré, le lendemain, il était dans un état moribond. Il présentait des traces des coups de ce fil électrique au niveau des bras et du dos.

❖ Le 20 janvier 2016, plus de 50 personnes qui étaient détenues dans les différents cachots du Service National des Renseignements ont été transférées vers la prison centrale de Mpimba. Arrêtées dans les quartiers dits contestataires du 3^{ème} mandat par des agents du Service National des Renseignements, de la police et des militaires, ces personnes ont été transférées sans être auditionnées par les magistrats. C'est pourquoi les leurs ont dénoncé des arrestations arbitraires et des transferts illégaux. Selon les témoins de la prison centrale de Mpimba, la plupart de ces prévenus présentaient des signes de torture. Parmi ces victimes de torture, Aidid est le cas emblématique : il avait des signes de torture au niveau du bras et dans le dos. Ces retenus sont sortis des cachots du Service National des Renseignements la veille de la visite des membres du conseil de sécurité de l'ONU.



L'image montre les signes de torture d'Aidid à la sortie du cachot SNR pour son transfert à la prison

4. SITUATION CARCERALE

3.1. Visite des prisons

Les visites effectuées par l'observateur des droits humains dans les prisons de la région sud ont révélé beaucoup de problèmes judiciaires.

1° Lors de sa visite à la maison de détention de Bururi en date du 8 Janvier 2016, il a été constaté que cette maison d'arrêt tend à être débordée du point de vue effectif des détenus. En effet, la capacité d'accueil de cette maison d'arrêt est de 250 détenus. A cette date, le nombre de détenus s'élevait à 247 détenus, dont 171 prévenus hommes, 8 prévenus femmes, 64 condamnés hommes et 4 femmes

condamnées. Parmi ces 171 prévenus hommes, 8 sont des mineurs. Dans cet effectif, il y a 2 militaires, 2 policiers et 1 étranger.

Les prévenus se lamentent de la lenteur dans le traitement de leurs dossiers par le parquet de la république à Bururi, et les retards dans la prise des décisions par le TGI de Bururi. Ainsi, 12 dossiers sont dans une situation irrégulière, et viennent de passer plus de 2 mois en délibéré. Cela ne peut pas rester sans conséquence sur les prévenus surtout que les condamnés attendent, dans peu de jours, une libération conditionnelle suite la grâce présidentielle, laquelle mesure ne s'applique qu'aux seuls condamnés.

Parmi aussi ces détenus, 21 sont des jeunes qui ont été arrêtés par la police après les attaques par les bandes armées dans les communes de Matana et Mugamba au mois de Novembre et Décembre 2015.

Toutes ces irrégularités ont poussé les détenues de la maison d'arrêts de Bururi à observer un mouvement de grève le 25/01/2015. Depuis le matin, ils ont refusé de sortir de la prison pour aller dans la cour intérieure de la maison d'arrêt, et ont plutôt fait des tapages à l'intérieur de la maison. Ils ont passé 1 heure à lancer des pierres à l'extérieur de la prison ; ce qui a bloqué la circulation dans cette route. Ils réclamaient:

- ✓ L'avancement de leurs dossiers pendant en Justice,
- ✓ L'escorte gratuit lors des comparutions de prévenus (les policiers leurs demandent 2000F chacun),
- ✓ Le jugement des dossiers qui passent plus d'1année en délibéré,
- ✓ La connaissance de l'état des dossiers des prévenus transférés de la prison Rutana, Bujumbura et Gitega depuis la création de la cour d'Appel de Bururi qui viennent de passer près de 2 ans sans savoir où se trouveraient leurs dossiers,
- ✓ Le renouvellement du stock du sel et du stock de l'huile de palme épuisés il y a quelques mois.

2° Les détenus de la prison de Rumonge qui ont leurs affaires au degré d'appel devant la Cour d'Appel de Bururi, se lamentent du fait que ces sont eux-mêmes qui louent des véhicules de transport le jour de la comparution. De plus, ce sont eux qui paient les frais de mission des policiers qui les escortent alors qu'ils peuvent comparaître plus de 3 fois sans que leurs affaires soient prises en délibérés ; ce qui leur coûte très cher.

Ils demandent qu'ils soient approchés de la Cour d'Appel de Bururi en bénéficiant des décisions de transferts vers la prison de Bururi. Dans le cas om cela ne serait pas possible, la Cour d'Appel de Bururi se déplacerait régulièrement vers la prison de Rumonge comme le font les juridictions de Bujumbura pour rendre justice en faveur des détenus des prisons Muramvya et Gitega. Ces détenus de Rumonge se plaignent également des retards dans la signification des jugements rendus par la Cour d'Appel de Bururi, par manque de moyens de déplacements des greffiers de cette Cour vers la prison de Rumonge.

Le transfert illégal de 22 détenus de la prison de Muramvya vers la prison de Rumonge a été à l'origine de beaucoup de problèmes. Alors que leurs procès étaient en délibéré au niveau du tribunal de grande instance, ils n'avaient pas encore été signifié du jugement rendu ; ce qui fait qu'ils ne savent pas à quel saint des vouer. Notons que la majorité de ces détenus sont des jeunes qui ont été arrêtées dans des manifestations dans la mairie de Bujumbura ou après les attaques du 11 Décembre 2015 sur les camps militaires.

Au moment des visites, 123 personnes croupissaient illégalement dans la prison de Rumonge car leurs dossiers ne contenaient pas de mandats d'arrêts. Ces personnes ne devraient pas normalement être en prison car leurs dossiers ne contiennent pas de titre légal de détention selon la loi Burundaise. Cela constitue une détention arbitraire. Le service juridique explique que la direction a adressé une correspondance au parquet de Cibitoke dont relève ces personnes pour envoyer ces titres de détention mais en vain. Signalons que toutes les 123 personnes sont poursuivies du chef d'accusation de participation aux bandes armées et sont du ressort du parquet de Cibitoke.

L'atteinte au droit d'être détenu dans un lieu garanti par la loi : 14 mineurs étaient, au moment des visites, détenus dans la prison pour adultes de Rumonge en contradiction avec la loi. Parmi ces 14 mineurs, 10 étaient du ressort du parquet de Cibitoke et accusés de participation aux bandes armées, 2 étaient du ressort du parquet de Makamba et deux autres du parquet de Rumonge. Pourtant cette prison dispose d'un centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi.

3.2. Visite des cachots

Au cours du mois de Janvier 2016, l'observateur des droits humains dans la région sud a effectué des visites des cachots communaux dans les 4 provinces de son ressort. Dans le présent rapport, nous vous présentons les différentes anomalies constatées.

La visite du cachot de Makamba a fait état de 3 cas d'irrégularités :

- MVUTSEKUNGOMA Jean Marie (malade du SIDA) s'est vu refuser l'autorisation d'aller prendre les médicaments prescrits ;
- NIYOKINDI Egide a été relaxé par le parquet a été à nouveau arrêté, deux jours après, par l'OPJ et ce, pour le même motif ;
- DUKUZWIMANA Evelyne affirme avoir failli d'être violée pendant la nuit alors qu'elle s'était enfermée dans sa cellule. Cela est dû à un possible accès des retenus de sexe masculin dans la cellule des femmes et filles, à travers le plafond.

Lors de ses visites en commune Nyanza - Lac, l'observateur a constaté 22 cas d'irrégularité. Après le plaidoyer auprès des autorités administratives et sécuritaires, 19 personnes arbitrairement arrêtées ont été relaxées. Mais, 3 personnes refoulées par le gouvernement tanzanien dont deux burundais et un rwandais qui présente des signes de dérèglement mental sont restées dans le cachot de la commune Nyanza – Lac et cela après près de deux mois.

La visite des cachots de la province Rutana du 7 au 28 Janvier 2016 a révélé beaucoup de cas de détention illégale. Dans le cachot du poste de police de Gihofi, il y avait 36 retenus originaires des communes Muhanga en province de Kayanza et Mutaho en province de Gitega. Ils avaient été arrêtés le 4 Janvier 2016, suspectés d'appartenir aux groupes armés. Tous les 36 hommes avaient débarqué au parking de la SOSUMO le 4 janvier vers 3 heures. Ils étaient à bord de deux véhicules et voulaient prendre deux autres véhicules en direction de la frontière tanzanienne lorsqu'ils ont été arrêtés par les militaires de Gatabo en commune de Kayogoro en province de Makamba et ont été acheminés au cachot du poste de police de Gihofi en commune Bukemba. Après avoir constaté qu'ils ne sont pas des malfaiteurs et qu'ils sont à la recherche du travail, les autorités policières et administratives de Rutana ont décidé, le jeudi 7 Janvier 2016, de les relaxer pour retourner chez eux.

La visite effectuée au cachot de poste de police de Rutana en date du 8 Janvier 2016 a fait état de 4 cas de détention illégale. Les autorités judiciaires ont directement promis de les libérer. Le 22 Janvier 2016, au cachot de poste de police de Rutana, 9 cas de détention illégale ont été constatés.

4. CONCLUSION

Au début de l'année 2016, la population burundaise pensait qu'elle allait pousser un ouf de soulagement. Mais hélas, les escadrons de la mort se sont montrés encore très mordants, sans scrupules et sans pitié des personnes qui ne sont accusables de rien. Sans être exhaustifs et en faisant référence à quelques rapports seulement que nous avons pu avoir, 49 personnes ont été tuées au cours du mois de Janvier 2016.

En ce qui concerne les cas de torture, une centaine de personnes ont été torturées après leur arrestation illégale dont la majeure partie a été sommairement exécutée selon leurs familles.

Nous lançons encore une fois un cri d'alarme au président de la République du Burundi afin qu'il accepte des négociations inclusives, seul moyen de résoudre la crise burundaise.
